



Mr Allan Rock
President
University of Ottawa
550 Cumberland Street
Ottawa, K1N 6N5

Ottawa, April 12, 2016

Dear President Rock,

I am in receipt of your letter of April 1st, and thank you for taking the time to write it, though APUO takes issue with several of your points.

The first is your demand that APUO cease the assessment of senior administrators, including Deans;

The second is your demand that APUO “withdraw [its] letter and... deliver a written apology to Dean Perrault” for causing her “reputational damage;”

The final issue is that your letter, through its hostile and accusatory character, conveys the clear impression that victims of harassment and intimidation will not be supported, and instead will be demonized for bringing a complaint forward.

Regarding our first issue, your reasoning is, as I understand it, that the administration already has a mechanism in place for the evaluation of Deans. If this is the case, APUO requests that you please share its methodology and results at your earliest convenience. Our members would greatly benefit from having this information since it is not clear what assessment you are referring to and the results of any such process have not been disseminated as far as we know.

Related to the above, I would like to highlight that the rates of participation in the APUO survey were high: between 39% and 71% of all APUO members from the four faculties chosen to answer the survey. This suggests that our members appreciated the opportunity to express themselves through the survey - whether in a positive or negative fashion, and please do not be under the impression that our questions were leading or fishing for negative answers. One might also interpret these rates of participation as indicative of a lack of interest in whatever assessment process that you might be referring to in your letter.

The second issue that I would like to address is your unconcealed suggestion that the results of our survey are defamatory and have caused reputational damage to one of the Deans. If you are alleging that my letter – in which I sought appropriate and legally required action on the part of the university administration – is defamatory, can you please particularize your allegations? In passing, I draw your attention to the recent passage of Bill 52 in Ontario where a party is financially liable for a spurious claim of defamation.

Finally, you refer to University policy on harassment and discrimination in the same breath that you vigorously accuse APUO of breaching it. How are members of our community to feel in bringing complaints forward after reading your letter? You have not given our members any sense of safety whatsoever and have viciously retaliated against our legitimate request for an investigation based on a problem in one of the faculties. The impression one is left with is that you will protect a Dean at all costs, regardless of whether there are problems with her or his performance. This is not what I would expect from a “respectful work environment”.

APUO may take your demands under further consideration upon receiving answers to the questions above.

Thank you,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jennifer Dekker". The signature is fluid and cursive, with the first name being more prominent.

Jennifer Dekker
President



M. Allan Rock
Président
Université d'Ottawa
550 rue Cumberland
Ottawa, K1N 6N5

Ottawa, le 12 avril 2016

Monsieur le recteur,

J'ai bien reçu votre lettre datée du 1er avril. Je vous remercie d'avoir pris le temps de l'écrire, bien que l'APUO conteste plusieurs éléments que vous y soulevez.

Le premier élément que nous contestons est votre demande à l'APUO de mettre fin à l'évaluation des cadres supérieurs, y compris les doyens ;

Le deuxième est votre demande à l'APUO de retirer sa lettre et de faire parvenir des excuses écrites à la doyenne Perrault pour avoir porté « atteinte à sa réputation » ;

Le dernier élément est que votre lettre, par son caractère hostile et accusatoire, donne clairement l'impression que les victimes de harcèlement et d'intimidation ne seront pas appuyées, mais plutôt dénigrées, pour avoir porté plainte.

En ce qui concerne le premier élément, selon ce que je comprends, vous soutenez que l'administration a déjà un mécanisme en place pour évaluer les doyens. Si c'est le cas, l'APUO vous demande de nous informer de sa méthodologie et de ses résultats dans les meilleurs délais. Nos membres bénéficieraient grandement d'avoir accès à cette information puisqu'il est difficile de savoir à quelle évaluation vous faites référence et que, à notre connaissance, les résultats d'un tel processus n'ont pas été diffusés.

Toujours à cet égard, je tiens à souligner que le taux de participation au questionnaire de l'APUO a été élevé : entre 39 % et 71 % de tous les membres de l'APUO dans les quatre facultés choisies pour répondre au questionnaire. Cela indique que nos membres ont apprécié la possibilité de s'exprimer par le biais du questionnaire – que ce soit de manière positive ou négative – et vous auriez vraiment tort de penser que nos questions étaient formulées de manière à induire des réponses négatives. On peut aussi interpréter ce taux de participation comme le signe d'une faible considération pour tout processus d'évaluation auquel vous faites référence dans votre lettre.

Le deuxième enjeu que je voudrais aborder est votre allusion non dissimulée au fait que les résultats de notre questionnaire sont diffamatoires et ont porté atteinte à la réputation d'une doyenne. Si vous prétendez que ma lettre – dans laquelle j'ai demandé que l'administration universitaire prenne les mesures légales appropriées – est diffamatoire, pouvez-vous préciser vos allégations ? En passant, j'attire votre attention sur l'adoption récente en Ontario du projet de loi 52 qui stipule

qu'une partie peut être tenue financièrement responsable pour une accusation fallacieuse de diffamation.

Enfin, vous faites référence à la politique de l'Université sur le harcèlement et la discrimination tout en accusant du même souffle l'APUO d'avoir violé cette même politique. Comment les membres de notre communauté pourraient-ils/elles même envisager porter plainte après avoir lu votre lettre ? Dans celle-ci, vous refusez à nos membres tout sentiment de sécurité et vous ripostez vigoureusement à notre demande légitime d'une enquête basée sur un problème dans l'une des facultés concernées. Cela laisse l'impression que vous protégerez un.e doyen.ne à tout prix, indépendamment du fait qu'il y ait des problèmes avec ses agissements. Ce n'est pas ce qu'on est en droit de s'attendre d'un « environnement de travail respectueux ».

L'APUO pourra prendre en considération vos demandes à la réception de réponses à ces questions.

Merci.



Jennifer Dekker
Présidente